

La

# Semaine Religieuse

DE

## Québec

VOL. XX

Québec, 28 mars 1908

No 33

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

### SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 513. — Les Quarante-Heures de la semaine, 513. — Apostolat de la prière, 514. — Lettre de S. G. Mgr Bégin à Mgr Amette, archevêque de Paris, 515. — Chronique diocésaine, 516. — Notices nécrologiques, 517. — Chronique générale, 518. — En Autriche, 522. — Bilan géographique de l'année 1907, 523. Bibliographie 526.

### Calendrier

— o —

29 DIM.	vl. b	IV du Carême. SOL. DE L'ANNONCIATION. <i>Kyr.</i> royal. II Vêp., mém. du suiv., <i>O doctor</i> , et du dim.
30 Lundi	b	S. Jean Damascène, confesseur et docteur. (27)
31 Mardi	+vl	De la férie.
1 Merc.	+vi	De la férie.
2 Jeudi	b	S. François de Paule, confesseur.
3 Vend.	r	Précieux Sang de N.-S. J.-C., <i>abl. maj.</i>
4 Samd.	b	S. Isidore évêque, confesseur et docteur. (On couvre de violet les croix et les images.)

### Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

29 mars, Ecole des Frères de Saint-Roch, Québec. — 31, Couvent de Sainte-Marie de Beauce. — 2 avril, Couvent de Saint-Sauveur, Québec. — 4, Couvent de Lotbinière.

### Apostolat de la prière

— o —

Intention générale pour avril 1908 : *L'intégrité de la Foi.*

Le Souverain Pontife vient de condamner, par plusieurs décisions solennelles qui ont eu un grand retentissement, les erreurs *modernistes*, qu'il appelle « le rendez-vous de toutes les hérésies. » Il veut que tous les catholiques sachent qu'il circule dans le monde chrétien une doctrine perverse, dont ils ont à se défier. Cette doctrine offre d'autant plus de dangers qu'elle est plus douceuse en apparence.

Les modernistes conservent toutes les expressions usitées dans la théologie catholique, mais en leur donnant des significations qui arriveraient à faire de notre religion un véritable protestantisme, et même, si on veut être logique, l'athéisme pur et simple.

La Révélation, disent-ils, n'est pas la manifestation faite par Dieu à l'homme de certaines vérités, mais seulement la conscience que nous prenons d'être en relation avec Dieu. D'ailleurs, il n'est pas certain pour eux que Dieu existe ; cela est du moins impossible à démontrer. Bien plus, ajoutent les plus radicaux, notre raison ne peut jamais avoir aucune certitude absolue.

Nous devons cependant agir comme si Dieu existait, car cette idée nous aidera à mieux vivre, à mettre de l'idéal dans notre vie. Les dogmes ne seront donc plus l'énoncé authentique, infaillible, immuable de ce qu'il faut croire, mais simplement des règles pratiques de morale, qui pourront et devront même se modifier peu à peu.

Ceux qui sont logiques nient évidemment—oh ! avec beaucoup de réticences habiles — la divinité de Notre-Seigneur. Il est du moins admis couramment par la plupart que ses miracles ne sont que des légendes, qu'il n'est pas ressuscité, qu'il s'est souvent trompé, etc., bref qu'il était simplement un homme ; quelques-uns vont même jusqu'à douter de son existence.

Si JÉSUS-CHRIST n'est pas Dieu, l'Écriture sainte n'est qu'un livre comme les autres ; les sacrements, des symboles sans aucun effet réel ; l'Église, une société purement humaine ; sa hiérarchie et sa prétendue infaillibilité, des institutions qui peuvent avoir une certaine utilité pour maintenir le peuple ignorant dans la soumission, mais dont les savants n'ont à tenir aucun compte. Et tout cela est enseigné non seulement par des impies, mais

par des gens qui se disent hautement catholiques, qui fréquentent et même administrent les sacrements.

Le fond de toute cette doctrine, d'ordinaire vague, insaisissable, est l'esprit même du libre examen protestant : « Chacun peut croire ce qui lui plaît, sans avoir à dépendre que de sa conscience. » Les hérétiques du XVI<sup>e</sup> siècle n'ont pas osé déduire de leurs principes les conclusions qu'ils amenaient rigoureusement ; les hérétiques de notre époque font le second pas et permettent de tout nier. Aussi Pie X a-t-il déclaré expressément que le troisième pas « précipitera dans l'athéisme. » C'est pour cela qu'il a élevé la voix, afin de nous signaler le péril.

Retenons bien ceci : il n'y a qu'une manière d'être catholique, c'est de croire ce qu'enseigne le Pape et de lui obéir ; toute autre doctrine religieuse est l'hérésie. Restons donc docilement attachés à notre Chef, à celui que JÉSUS a chargé du soin de « paître ses agneaux et ses brebis », le docteur infaillible, assisté par l'Esprit-Saint pour instruire et diriger l'Église bâtie sur le roc du Calvaire.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que tous les catholiques se gardent avec soin de tout ce qui pourrait porter atteinte à l'intégrité de leur foi.

*Résolution apostolique* : Ne pas lire et ne pas laisser lire autour de nous les livres ou les revues qui défendent les erreurs condamnées.

— • • • —  
Lettre de S. G. Mgr Bégin

à Mgr Amette, archevêque de Paris

A L'OCCASION DE LA MORT DU CARDINAL RICHARD

Rome, Collège canadien, 29 janvier 1908.

Monseigneur,

L'Église de France est plongée dans le deuil par la mort du saint cardinal archevêque de Paris, Mgr Richard ; celle du Canada français y prend une large part. Depuis bien des

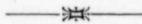
années je connaissais ce vénéré prélat ; j'allais lui faire visite chaque fois que je passais à Paris ; son accueil si bienveillant, ses paroles si imprégnées de foi, de charité, de confiance en Dieu au milieu des épreuves, me touchaient profondément et m'étaient toujours un sujet d'édification. Il a bien souffert durant ces dernières années surtout ; sa grande douceur, sa patience, sa résignation à la volonté divine sont demeurées inaltérables. Je le vénérerais comme un saint. Le bon Dieu lui a accordé une longue et glorieuse carrière ; Il l'a appelé maintenant à la récompense promise à ses fidèles serviteurs. Il continuera là-haut à prier pour sa chère France, à veiller sur elle et à la protéger.

Je viens d'avoir une audience du Saint-Père : il est très affecté de la mort du bon cardinal qu'il aimait tendrement. Il admirait le prestige qu'exerçaient, sa grande vertu et ses belles qualités. Il m'en a parlé dans les termes les plus élogieux et les plus propres à me faire comprendre qu'il l'avait en haute estime ; il était, dit-il, comme l'idole des bons catholiques de France.

Monseigneur, vous recueillez maintenant sa succession ; vous serez l'élu de son cœur, il vous avait choisi parmi tous les membres de l'épiscopat français pour l'aider dans ses travaux d'administration, et pour porter plus tard le lourd fardeau qu'il laisserait en mourant. Son choix a été, je le sais, très judicieux, et a reçu la suprême approbation du Souverain Pontife et de vos collègues. Cet éclatant témoignage de confiance vous honore, Monseigneur, et me fait grand plaisir. Je me permets de joindre mes cordiales félicitations à celles de tous les bons Français et de demander, avec eux, à Notre-Seigneur qu'Il accorde une longue, heureuse et fructueuse carrière au nouvel archevêque de Paris.

Veillez agréer, Monseigneur, avec ma vive sympathie pour la perte douloureuse de notre vénéré cardinal, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en Notre-Seigneur.

† L.-N., Archev. de Québec.



### Chronique diocésaine



— Sa Grandeur Mgr l'Archevêque s'est embarqué au Havre, l'y a huit jours, sur la *Gascogne*, à destination de New-York.

Comme les journaux l'ont annoncé, Sa Grandeur arrivera probablement à Québec lundi ou mardi de la semaine prochaine.

— M. l'abbé Robert, du Séminaire, fait les prédications du Carême, à la Basilique. Il y traite des questions religieuses les plus actuelles, avec la compétence que lui ont donnée des études spéciales très sérieuses.

— Dans la chapelle des Sœurs de N.-D. du Perpétuel-Secours, à Saint-Damien, jeudi le 19 courant ont pris le saint habit :

Mlles Améla Bélanger, de N.-D. du Portage, en religion Sr Marie-de-Lourdes ; Aloysia Poulin, de Saint-Martin de Beauce, en religion Sr Marie-du-Rosaire ; Lumina Morency, de Saint-Anselme (Dorchester), en religion Sr Saint-Edmond ; Céla-mire Gosselin, de Saint-Jean-Chrysostôme, en religion Sr Sainte-Imelda ; Léontine Rémillard, de Sainte-Claire (Dorchester), en religion Sr Saint-Anaclel.

La cérémonie a été présidée par M. l'abbé Chs-Clém. Lévesque, aumônier de la communauté.

---

### Notices nécrologiques

M. L'ABBÉ ED. RICHARD

---

Les funérailles de feu M. Richard ont eu lieu, au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, le 14 mars. Mgr Têtu y représentait l'Archevêché.

Voici, sur ce prêtre défunt, quelques notes biographiques que nous avons lues en un journal québécois :

M. Richard était un des plus anciens professeurs du collège.

Plusieurs générations d'élèves l'ont connu comme professeur de philosophie, et comme tel il excellait ; il occupait cette chaire depuis 1887. Il avait été ordonné prêtre en 1888, et fut, pendant les vingt dernières années, l'un des directeurs les plus respectés comme les plus vénérés du grand collège classique de la Pocatière.

Pendant deux ans, il eut la direction des élèves, et à cette charge importante, lui succéda M. l'abbé Auguste Boulet, qui a été également son successeur comme professeur de philosophie depuis quelques mois.

L'abbé Edouard Richard était un prêtre dont la vie fut un

sujet de constante édification pour toute la communauté où il vécut et pour tous ceux qui le connurent.

Le défunt était le frère de M. l'abbé Charles Richard, curé de Saint-Romuald, de M. l'abbé J. Richard, professeur à l'École d'Agriculture de Sainte-Anne, de M. l'abbé S. Richard, curé de Saint-Paul de Montmagny, et de M. Richard, arpenteur, de Sainte-Anne de la Pocatière.

#### FRÈRE THÉOPHILE

Le 18 mars, la communauté des Frères Mineurs de Québec rendait les derniers devoirs à un convers de l'Ordre, le Frère Théophile (Forest). Plusieurs membres des clergés régulier et séculier de la ville et de nombreux Tertiaires assistaient à ses funérailles.

#### M. L'ABBÉ SWÉRON

Le 19 mars est décédé M. l'abbé Chs Swéron, curé de Frenchville, Me. Ce prêtre défunt, fils de la Belgique, était un octogénaire encore plein de vigueur l'automne dernier, où nous le vîmes à Québec. Il était curé de la même paroisse depuis un demi-siècle. Grand ami de Québec, nous le voyions en notre ville au moins une couple de fois par année. Souvent il prit part à nos retraites ecclésiastiques de l'été. D'une grande originalité de pensée et de parole, ce vieux missionnaire, si rempli d'esprit ecclésiastique, vivra longtemps dans la mémoire de ceux qui l'ont connu.



### Chronique générale



#### MONUMENT LAVAL

Le public a été quelque peu étonné de voir, dès lundi dernier, reprendre les travaux autour du Monument Laval. On va incessamment terminer l'ouvrage de maçonnerie, et même, probablement, mettre en place la statue, qui a passé l'hiver à Montréal chez le statuaire M. Hébert.

Le travail d'organisation des fêtes du mois de juin s'est continué sans interruption depuis l'automne, et se trouve aujourd'hui assez avancé.

Comme détail du programme musical, nous pouvons annon-

cer qu'on s'est assuré pour les fêtes, outre les corps de musique de la ville et des environs, l'excellente musique des élèves du Mont-Saint-Louis, Montréal, et celle des enfants Canadiens-Français de Lewiston, Me. Cette dernière, fondée et dirigée par les RR. PP. Dominicains de Lewiston, est en grande faveur dans la Nouvelle-Angleterre, et recevra sans doute ici l'accueil le plus sympathique.

---

#### UN NOUVEAU PRÊTRE

D'après un récent numéro du *Manitoba*, M. Henri Bernard l'un de nos anciens publicistes, a dû recevoir l'ordination sacerdotale mercredi de cette semaine, le 25 mars, dans la chapelle du Collège de Saint-Boniface.

On se rappelle que M. H. Bernard a le mérite d'avoir, plus que tout autre, réussi à faire échouer la fondation, en notre Province, de cette fameuse « Ligue de l'Enseignement », qui eut son heure de célébrité voilà quelques années.

---

#### A PROPOS DU « SILLON »

Les amis du vaillant *Pionnier*, de Nomingue, ont lu avec une joie véritable, en son numéro du 20 mars, la noble déclaration suivante, qui faisait partie d'un article très bien inspiré :

Tout en professant qu'il est des concours qu'on peut honorablement, et qu'on doit parfois, accepter du protestantisme, en matière d'action sociale ou politique, nous tenons, d'autre part, que la régénération des sociétés contemporaines ne saurait se poursuivre, par catholiques sincères et protestants ancrés dans leur hérésie, à la lumière d'un idéal chrétien qui soit identiquement le même. A cause de cela, nous ne pouvons suivre le SILLON sur le terrain où il se risque, et nous observerons une entière réserve à son égard, jusqu'à ce que sa situation devienne mieux définie, pour la louange ou pour le blâme des catholiques vrais.

---

#### PRÉCIEUSE COLLABORATION

L'*Action sociale* a la bonne fortune d'avoir un correspondant parisien d'une exceptionnelle valeur, en la personne de

M. F. Veillot, le directeur de l'*Univers*. Aucun de nos journaux d'Amérique n'a l'avantage de posséder une collaboration aussi distinguée que celle-là.

#### LA FLOTTE DES ÉTATS-UNIS

A propos de l'*Univers*, nous voulons reproduire ici une partie d'une lettre qu'il publiait le 11 mars et qu'un correspondant lui envoyait de Rio-de-Janeiro à la date du 30 janvier. Il s'agit du séjour que la flotte des États-Unis venait de faire dans le port de la capitale du Brésil. Après le récit des fêtes qui eurent lieu à cette occasion, le correspondant écrit ce qui suit :

Mais ce récit serait incomplet, surtout pour les lecteurs de l'*Univers*, s'il ne s'y mêlait une note religieuse. Or, grâce à Dieu, parmi ces grandioses manifestations, la religion a eu sa place, et plus d'un journal même indifférent en a signalé l'importance. Je veux parler de la messe publique et solennelle qui a été célébrée dans une des principales églises de la capitale, en présence de 800 marins catholiques appartenant à l'escadre américaine, et d'une nombreuse assistance de Brésiliens, le 20 janvier, jour de Saint-Sébastien, fête patronale de Rio-de-Janeiro.

Et, ici, je me bornerai à résumer le récit qui a été fait de cette touchante manifestation dans une petite feuille, aussi vaillante que modeste, qui se publie à Rio, *Hebdomadario Catholico*, et qui, grâce au dévouement inlassable, à la foi ardente de ses rédacteurs, tend à devenir en ce pays l'un des plus militants défenseurs de la cause catholique. Cette messe, destinée à rendre grâces à Dieu pour la prospérité du voyage, devait être aussi un moyen de resserrer les liens d'amitié qui unissent les deux peuples, puisqu'il n'y a pas de liens plus forts, plus puissants, que ceux qui sont formés par la communauté de religion.

Donc, à 10 heures, arrivèrent au quai Pharoux de nombreuses lanches de l'escadre transportant 800 marins catholiques, accompagnés de leur aumônier en chef, le R. P. Mathieu Gleeson, qui venait, escorté d'une brillante garde d'honneur. De là la commission les amena à l'église du Carme, où l'aumônier de l'escadre célébra la messe au milieu du plus grand recueil-



ment : et c'était un spectacle vraiment édifiant de voir avec quelle piété ces robustes marins, la plupart jeunes gens dans la force de l'âge, courbés sur leur livre de prières, accompagnaient les cérémonies du saint sacrifice. A l'Évangile, l'aumônier leur adressa, en anglais, une brève et chaude allocution, qu'il poursuivit en français par un salut enthousiaste aux membres du comité de l'Union catholique, qui donnaient ainsi à leurs frères de l'Amérique du Nord la plus intime et la plus touchante démonstration de sympathie.

Détail qui est à noter : ce jour même, pour témoigner la part qu'ils prenaient à la fête religieuse de Rio-de-Janeiro, les officiers de l'escadre américaine envoyèrent plusieurs fanfares de la flotte jouer les meilleurs morceaux de leur répertoire sur divers points de la capitale ; et à la nuit, tous les cuirassés de l'escadre étaient brillamment illuminés.

\* \* \*

Au sortir de la messe, le R. P. Gleesson se rendit à la cathédrale, où le cardinal archevêque venait de terminer l'office pontifical. Le cardinal lui fit l'accueil le plus bienveillant, et après un entretien de quelques instants, lui donna sa bénédiction comme gage d'un heureux voyage, et le congédia après l'avoir embrassé affectueusement. Plus tard, il lui envoya son portrait à bord, accompagné d'une dédicace flatteuse pour lui et pour ses fidèles marins catholiques.

L'aumônier en chef de l'escadre américaine a donné ici des informations très intéressantes et précieuses à recueillir sur l'état florissant de la religion catholique aux États-Unis.

Il a dit, notamment, que sur seize mille hommes environ qui composent l'escadre américaine, il y a près de six mille catholiques, dont deux amiraux. Il n'y a à bord aucun ministre protestant, mais, en revanche, il s'y trouve six aumôniers catholiques, dont il est l'aumônier en chef ; à bord il a le rang de capitaine avec droit aux mêmes honneurs et à la solde correspondante. Il y dit la messe tous les jours, et le dimanche avec l'assistance des officiers et de tout le personnel du navire ; les protestants eux-mêmes y assistent avec le plus grand respect, et quelques-uns ont abjuré pendant le cours du voyage.

L'aumônier rendit justice aux égards avec lesquels la religion catholique est traitée aux États-Unis, soit par le gouver-

nement, soit par le peuple, soit dans la presse ; la grande considération dont jouissent le clergé, les congrégations religieuses, et en particulier les Jésuites, qui sont regardés comme des éducateurs modèles de la jeunesse et très estimés de l'actuel président. Il ajouta qu'aux États-Unis la population catholique est de 16 millions, que New-York à lui seul compte 2 millions de catholiques, et possède en ses écoles catholiques primaires 100.000 élèves. Il fit le plus grand éloge de l'amiral Evans, le commandant en chef de l'escadre, qui traite avec toute la considération possible les aumôniers de la flotte.

Enfin, dit-il, par manière de conclusion, il suffit de noter que parmi les ambassadeurs de la grande République quatre sont catholiques, que le président Roosevelt compte ses meilleurs amis parmi les catholiques, et que son ministre de la justice est un catholique fervent. Et, autre détail bien significatif : les officiers et étudiants catholiques de l'École navale sont obligés par le règlement à assister à la messe le dimanche. Est-il besoin de souligner les comparaisons qui s'imposent ?

PAOLO.

#### UNE SURPRISE

Nous n'avons pas été peu surpris de trouver, dans le *Courrier de Saint-Hyacinthe* du 14 mars, et attribué au journal l'*Opinion*, l'un de nos modestes écrits, consacré au récit de la tentative, qui s'est faite dernièrement, d'imposer l'instruction obligatoire dans la province du Manitoba.

Le fait n'a sans doute que peu d'importance en lui-même ; mais il pourrait donner lieu à de curieuses considérations sur les mœurs du journalisme contemporain.

#### En Autriche

L'Œuvre en faveur de la presse catholique a produit plus de 350.000 francs en vingt mois. Deux journaux catholiques de la capitale ont obtenu chacun 80.000 francs de subsides, et 100.000 francs ont été distribués à des journaux de province ; de plus, un bureau de correspondance fournit *gratuitement* à la presse catholique les nouvelles de tous les points du globe.

**Bilan géographique de l'année 1907**

PAR F. ALEXIS-M. G.

— o —

EUROPE (*Suite*)

BELGIQUE. — Le 4 décembre, les Chambres belges ont reçu, pour le discuter et, s'il y a lieu, l'approuver, le texte d'un projet de *traité pour la cession du Congo à la Belgique*. Le projet, signé par le Roi et contresigné par tous ses ministres, est ainsi conçu :

« Article premier. — S. M. le Roi-Souverain déclare céder à la Belgique la *souveraineté des territoires* composant l'État indépendant, du Congo, avec tous les droits et obligations qui y sont attachés. L'État belge déclare accepter cette cession, reprendre et faire siennes les obligations de l'État indépendant du Congo, telles qu'elles sont détaillées en l'annexe A, et s'engage à respecter les fondations existantes au Congo, ainsi que les droits acquis légalement reconnus à des tiers, indigènes et non indigènes.

« Art. 2. — La cession comprend tout l'avoir immobilier et mobilier de l'État indépendant, et notamment : (Suit l'énumération des *terres* du domaine public et privé, des actions financières, des bâtiments et installations, des marchandises en magasin : ivoire, caoutchouc, etc., annexe B.)

« Art. 3. — La cession comprend tout le *passif* et tous les engagements financiers de l'État indépendant, tels qu'ils sont détaillés à l'annexe C.

« Art. 4. — La *date* à laquelle la Belgique assumera l'exercice de son droit de souveraineté sur les territoires visés à l'article premier sera déterminée par arrêté royal.

« Bruxelles, 28 novembre 1907. »

Nous devons nous borner ici à ces dispositions générales, car les détails consignés dans les annexes A, B, C, seront sans doute modifiés après discussion.

Espérons que le Parlement ne laissera pas tomber en des mains étrangères cet héritage royal, que d'autres puissances envient à la Belgique.

\* Le rêve de *Bruges port de mer* est un fait accompli. Le 23 juillet 1907, le roi Léopold a fait l'inauguration solennelle du

port de *Zeebrugge*. Après la bénédiction de la mer par l'évêque du diocèse, il a parcouru le nouveau *canal maritime* et les bassins du port intérieur de Bruges, où de magnifiques fêtes historiques ont eu lieu ; puis il s'est rendu, par mer, à bord de son yacht *l'Albert*, d'abord à Terneuzen ; de là, par l'ancien canal élargi, à Gand, puis à Anvers. On l'a vu aussi à Bruxelles : partout il a ostensiblement animé et provoqué l'actif achèvement des quatre grands ports de mer : ANVERS, GAND, BRUGES et BRUXELLES.

Ajoutant à cela les subsides que les Chambres viennent d'accorder aux armateurs belges, et les initiatives de la « Ligue maritime belge », nouvellement constituée à Anvers, il est à espérer que tant d'efforts réussiront à ranimer tout d'abord la marine marchande nationale, et à organiser un enseignement professionnel maritime. — Après la catastrophe du premier *navire-école*, le « Comte de Smet de Nayer », l'an dernier, un second voyage des *cadets* survivants a eu lieu à bord d'un navire de commerce, le « Rickmers », qui a visité les ports de l'Amérique et de l'Australie.

Quelle peut être la *fortune publique* de la Belgique ? On répond : Les Rentes de l'État, des provinces et des communes sont évaluées à 7 *milliards* ; — les Actions des Sociétés financières, industrielles, etc., 3 milliards ; — les obligations en Bourse, 1 milliard ; — le numéraire, 1 milliard ; — les biens fonds, 6 milliards ; — la propriété bâtie, 6 milliards ; — le bétail ou cheptel, 1 milliard ; — les marchandises diverses, 1 milliard. Total, 25 milliards, joli chiffre qui donne à chaque famille belge de 5 personnes, en moyenne, presque 20.000 fr. Ce n'est pas mal ! Sauf erreurs et omissions !

HOLLANDE (*Nederland*). — La deuxième *conférence de la Paix* s'est ouverte en avril dernier à La Haye, sous la présidence de M. de Nélidoff, délégué de la Russie. Une trentaine d'États s'y firent représenter. MM. Bernaert et Van den Heuvel étaient les représentants de la Belgique. On sait qu'il s'agissait de régler les choses de la guerre, de façon à en limiter les horreurs, les méfaits inutiles, à sauvegarder les pays neutres, etc. Après quatre mois de discussions interminables et embrouillées, où chaque nation plaidait sa cause d'une manière plus ou moins égoïste, il en est sorti les conventions ci-après :

1° Les hostilités ne doivent pas commencer sans *avertissement préalable* et non équivoque, énoncé sous forme d'une déclaration de guerre motivée, ou d'un ultimatum avec déclaration de guerre conditionnelle. — 2° Il sera établi une cour internationale des *prises*. — 3° On adaptera à la guerre maritime les principes de la Convention de Genève. — 4° Il est interdit de lancer des projectiles et des explosifs du haut de *ballons*. — 5° L'arbitrage obligatoire est recommandé, de même que le respect des droits et des puissances *neutres*.

Beaucoup trouvent que ce résultat est maigre et son exécution incertaine ; car le principe de la guerre n'en reste pas moins de « faire à l'ennemi le plus de mal possible, par tous les moyens légaux et le plus promptement possible ». Mieux vaudrait s'en tenir aux règles de la charité chrétienne. On oublie que la guerre, « fléau de Dieu », subsistera aussi longtemps que la méchanceté des hommes et l'ambition des gouvernements.

Quoi qu'il en soit, les diplomates ont fait assaut réciproque de courtoisie, à en juger par les 317 dîners officiels qui ont coûté, dit-on, 2.618.000 francs, sans compter les frais généraux s'élevant à 14.850.000 francs, à la charge des pays représentés.

Quant au *palais de la Paix*, que le milliardaire américain Carnegie fait bâtir à La Haye pour la Conférence, la première pierre en a été posée le 30 juillet ; elle porte l'inscription : *Paci justitia firmande hanc aedem Andrea Carnegii munificentia dedicavit. 1907.*

Va donc pour la paix et la justice ! Mais, comme il est dit dans le Télémaque : « Celui qui aime la paix doit se préparer à la guerre », sinon pour la provoquer, du moins pour la soutenir ; ainsi, voilà qu'il est question d'une *alliance hollando-belge*, préconisée par de bons esprits. Elle aurait pour résultat d'unir les forces des 7 millions de Belges aux 5½ millions de Bataves, tous braves et patriotes ; de joindre la puissance industrielle de la Belgique aux forces navales et aux moyens d'expansion commerciale de la Hollande ; d'établir entre les deux pays et leurs colonies, comptant plus de 60 millions de sujets, un système d'union douanière ou Zollverein, profitable à tous et parfaitement licite, puisque la neutralité imposée à la Belgique pour les choses de guerre n'empêche pas les choses pacifiques.

Au 1<sup>er</sup> mai 1908, la Hollande appliquera pour ses chemins de fer l'heure de l'Europe centrale (2<sup>e</sup> fuseau horaire), abandonnant l'heure occidentale (1<sup>er</sup> fuseau), usitée en Belgique, en Angleterre, etc. Le motif invoqué pour ce changement est que le trafic de la Hollande avec l'Allemagne, tant pour les voyageurs que pour les marchandises, est beaucoup plus important que le trafic avec les autres pays voisins, et que la situation géographique de la Néerlande dans la partie orientale du premier fuseau mettait l'heure locale en retard de 40 minutes sur le temps moyen.

D'aucuns ont préconisé la même réforme en Belgique, sans s'apercevoir qu'on tomberait dans l'inconvénient contraire. C'est bien plutôt l'heure locale qui doit, dans une mesure convenable, s'accommoder de la situation. Il suffirait pour les provinces orientales : Limbourg, Liège, Luxembourg, de retarder l'heure locale de 30 minutes pour retrouver la division du jour en une matinée et une soirée d'égale longueur.

(A suivre.)

### Bibliographie

— P. de GONNELIEU : DE LA PRÉSENCE DE DIEU, qui renferme tous les principes de la vie intérieure. Un vol. in-32 de VIII-256 p. Prix : 1 franc. Troisième édition, 1908. (Librairie Douniol-Téqui, 29, rue de Tournon, Paris et à Québec, chez Garneau et Kirouac, libraires.)

Cet opuscule est un bon résumé doctrinal des principes de la vie intérieure, groupés autour du principe fondamental de la présence de Dieu, connu et aimé, et par conséquent servi. Les cinq premiers livres nous expliquent la nature de la présence de Dieu, ses avantages, ses motifs, ses effets et ses obstacles. Le livre sixième et dernier est tout pratique. Il comprend des prières qui peuvent aider à la pratique de ce saint exercice. Et l'auteur a eu l'excellente idée de les tirer de l'Écriture, ce qui leur donne plus d'onction et d'efficace.

U. G. D.

— LA CHASTÉTÉ, ouvrage dédié aux hommes et aux jeunes gens, par M. l'abbé DE GIBERGUES. In-12. 1 fr. 50. (Paris, Librairie Vve Ch. Poussielgne, 15, rue Cassette.)

Jamais sujet si délicat et si grave n'a été traité avec plus de tact et de force persuasive. L'auteur a écrit ce livre avec son âme d'apôtre, et son expérience de prêtre qui lui a permis d'aborder depuis plus de 25 ans tant d'hommes et de jeunes gens de toutes les classes sociales. Les ravages causés par l'impureté — « le plus terrible mal que l'on puisse souhaiter à son pire ennemi » — y sont décrits d'une manière saisissante, et les remèdes présentés de main de maître. Profond et entraînant, cet ouvrage ne saurait s'analyser. Il faut que tous les hommes et tous les jeunes gens le lisent ; il faut que les épouses et les mères, soucieuses de l'avenir et de l'intérêt de leurs maris et de leurs fils, le leur donnent à lire : c'est un des plus grands biens qu'elles pourront leur faire.

— A PROPOS DE BLASPHEME.— Sous ce titre vient de paraître à la Société SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE, à Tournai, une *Étude de quelques locutions françaises prétendument blasphématoires*, par le P. L. MANISE, missionnaire rédemptoriste.

Prix : 0,75 centimes.

On l'a dit avec raison, les pires blasphèmes ne sont pas toujours ceux que l'on pense. Ceux qui font le plus grand tort à l'âme chrétienne, à la société chrétienne, ce sont ces énormités impies qui se débitent à froid, contre Dieu, contre la religion, contre les dogmes, contre ce qu'il y a de plus digne de nos respects et de notre vénération. Et cependant, accoutumé à ne se mettre en garde que contre d'autres prétendus blasphèmes, on n'a pas de ceux-là l'horreur profonde, instinctive, que tout chrétien digne de ce nom devrait avoir.

C'est l'impression qui se dégage de la lecture de cet opuscule si clair, si apostolique, si bien documenté du P. MANISE. Aussi bien il est revêtu de l'approbation collective de Son Eminence le cardinal MERCIER et des évêques de la Belgique ; il se recommande spécialement, pour ne pas dire exclusivement, au clergé et aux catholiques instruits.

— LES FRÈRES DE MATUTINAUD, *troisième série de Matutinaudet Cie*, controverses familiales, par M. l'abbé E. DUPLESSY premier vicaire de Saint-François-de-Sales, à Paris. Un vol. in-8° de VIII-272 pages. Prix : 2 fr. 50. (Librairie Douniol-Téqui, 29, rue de Tournon, Paris, VIe.); et à Québec chez Garneau et Kirouac, libraires.

Après ses cousins, voici ses frères, puis on nous annonce ses neveux. Rien d'étonnant. Matutinaud, comme Homais, comme Coquelet, est légion. On le rencontre partout, en omnibus, à table d'hôte, en blouse et en jaquette, aux champs et à la ville. C'est le primaire mal éduqué qui se permet de toiser les dogmes catholiques du haut de la science, de juger le Pape, de critiquer l'Église, de juger sa morale, de faire fi de ses préceptes.

Les *Matutinaud* doutent de tout parce qu'ils ne savent rien. Ils en appellent à Voltaire, à Renan, à la *Lanterne*, comme à d'infaillibles oracles. Mais l'abbé Duplessy se trouve là qui surprend juste à point les prétendus oracles en flagrant délit d'ignorance ou de mensonge. Pas une objection qui résiste à sa dialectique aussi puissante qu'originale ; pas une erreur qu'il ne réfute victorieusement et . . . spirituellement, pas un préjugé qui ne s'évapore au contact de son clair bon sens.

Et pour être populaire et à la portée de tous, le langage de l'auteur n'en est pas moins celui d'un littérateur et d'un savant, d'un historien et d'un critique de bonne école.

Quiconque aura entamé ce nouveau livre d'apologie ira jusqu'au bout ; quiconque l'aura lu sera armé pour la vie contre les vingt et quelques objections auxquelles il donne une réponse sûre, limpide, parfois neuve, toujours irréfutable.

Heureux sommes-nous de lui souhaiter tout le succès qu'il mérite.

STÉPHEN LEFRANC.

---

### Nos anciennes familles

---

On prie les représentants actuels des familles qui occupent leurs terres depuis au moins deux siècles, dans la province de Québec, de vouloir bien se faire connaître à M. Edmond Valin, Bélaïr (Portneuf), P. Q., et lui remettre les documents ou certificats confirmant leur assertion. Aucune candidature à la Médaille des Deux cents ans ne sera acceptée après le 15 mai prochain.

Le Comité espère que MM. les Curés des paroisses intéressées voudront bien, lorsque cela sera utile, aider les représentants actuels des anciennes familles à établir leur droit à la distinction projetée.